

Enquêtes financières

Magloire Ngambia et Blaise Wada à "Sans-Famille"

DR
Libreville-Gabon

L'ancien ministre de l'Economie et du Logement, actuel conseiller spécial, chargé de mission du chef de l'Etat, a été placé hier soir sous mandat de dépôt à la prison centrale de Libreville. Au lendemain de son audition à la DGR dans le cadre de l'ouverture d'une instruction judiciaire liée à la gestion des fonds alloués à la réalisation de nombreux projets sociaux. Un de ses proches, Blaise Wada, impliqué dans plusieurs autres chantiers, dont celui des bassins versants, lotissements et autres non livrés a été aussi mis à l'ombre pour détournement de deniers publics.

L'ONDE de choc des déclarations fracassantes faites dans nos colonnes, il y a deux semaines, par Hervé Patrick Opiangah, s'interro-



Photo : Ajaï Nfououme

L'ex-ministre de l'Economie Magloire Ngambia...

geant sur la gestion de sommes faramineuses destinées à la réalisation de projets sociaux d'envergure ainsi que l'enrichissement « illicite » d'anciens Trésoriers payeur général (TPG), directeurs généraux du budget, etc, se propage à tel point que les têtes n'ont pas tardé à tomber. La première victime dans le cadre de la procédure judiciaire ouverte par le Par-

quet du tribunal de première instance de Libreville est l'ancien ministre Magloire Ngambia, incarcéré hier à la prison centrale de la capitale gabonaise. Un mandat de dépôt a été délivré par le premier juge d'instruction, en charge du premier cabinet, au tribunal de première instance de Libreville après son audition, d'abord, devant les enquêteurs de la DGR, puis le



Photo : Innocent M'Badouma

... et le coordonnateur de l'Unité de gestion des études liées aux bassins versants Blaise Wada ont été écroués hier soir à "Sans-Famille".

Parquet. Il a été inculqué pour détournement de deniers publics, crimes prévus et punis par l'article 141 du Code pénal. L'information tombée hier soir a eu l'effet d'un coup de tonnerre, d'autant que c'est la première personnalité de haut rang interrogée dans ce scandale qui est mise à l'ombre. Tout indique, selon une source judiciaire, que les

premiers éléments d'enquête recueillis lors de son interrogatoire, avant-hier et hier, ont conduit le juge lors de cette première phase à rendre cette décision qui ne fait pas forcément de l'ancien ministre un coupable. Bénéficiant de la présomption d'innocence tant qu'il n'aura pas été condamné, ajoute cette source, une instruction plus approfondie devrait naturellement suivre pour aller plus en profondeur de façon à ce que les responsabilités soient effectivement établies dans cette affaire au terme d'un procès à venir. En tout cas, l'affaire, il faut le rappeler, ne cesse de faire grand bruit depuis la sortie de M. Hervé Patrick Opiangah. Ce proche du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, n'avait pas hésité à pointer un doigt accusateur en direction de plusieurs ministres (anciens) et hauts cadres (anciens directeurs généraux du Budget et les Trésoriers payeurs) s'étant

enrichis de manière suspecte, afin qu'ils s'expliquent sur l'utilisation des sommes faramineuses devant servir à des projets sociaux d'envergure durant le premier mandat du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba. Magloire Ngambia, qui a occupé plusieurs portefeuilles ministériels (Economie, Promotion des Investissements, Transports, Logements, Travaux publics, etc) jusqu'à sa sortie en septembre 2015 du gouvernement, ne pouvait qu'être dans le collimateur de la justice qui, en se saisissant de ce dossier, s'est engagée à faire la lumière sur cette affaire. Concernant Blaise Wada, coordonnateur de l'unité de gestion des études liées à l'aménagement des bassins versants de la capitale, ayant été chargé du temps de l'ancien ministre Ngambia d'importants autres chantiers, des lotissements et des projets immobiliers, il a subi le même sort.

Découverte macabre à Franceville...

Un cadavre en putréfaction dans la Mangoungou !

N.O.
Franceville/Gabon

LE corps sans vie de Baudouin Nabib Ngami, Gabonais âgé de 30 ans, souffrant de troubles mentaux et d'épilepsie depuis près de 8 ans, a été découvert, dernièrement, dans la rivière Mangoungou, coulant derrière la maison familiale, au quartier Mangoungou, dans le troisième arrondissement de Franceville. Il avait quitté le domicile depuis mardi 20 décembre 2016 dans la journée. Ce qui n'avait en rien inquiété sa famille, d'autant que « lorsqu'il traversait la période de crise de folie, il "déménageait" souvent de la maison, pour traîner dans la ville et par-



Photo : N.O.

Dès la découverte du corps, famille et riverains ont afflué sur les lieux.

fois jusqu'à Moanda. Il pouvait passer un ou deux jours, jusqu'à ce que la crise passe », témoigne un de ses proches. Mais le 20 décembre dernier, au sortir de deux crises d'épilepsie, Baudouin Nabib Ngami n'avait toujours pas rejoint les siens. Des incertitudes

commencent dès lors à planer dans l'esprit des membres de la famille. Des recherches avaient été entreprises en vue de le retrouver. C'est d'ailleurs au cours de celles-ci que son cousin, Rick Ngapakou, faisant un tour à la rivière, découvre, deux jours après, le corps sans vie de



Photo : N.O.

Une vue de la rivière Mangoungou où Ngami a trouvé la mort.

son parent malade, coincé dans l'eau entre des pierres et des brindilles de bois. Aussitôt, il alerte en même temps la famille et la

brigade nautique de gendarmerie. Selon les gendarmes, la thèse d'une noyade est à écarter. En effet, le corps

de Baudouin Nabib Ngami « avait les bras croisés le long du corps et les jambes écartées », indique une source proche du dossier. Du coup, l'hypothèse qui semble la plus plausible serait celle d'une crise d'épilepsie, qui a dû attaquer le malheureux au bord de la rivière. L'infortuné se serait tombé dans l'eau et y aurait trouvé la mort. Au moment de sa découverte, la dépouille avait déjà entamé la phase de putréfaction.

... et à Mouila

Un enfant de 6 ans se noie dans une fosse

F. N.
Mouila/Gabon

ANGE Guelor Mihindou, un garçonnet de 6 ans, résidant avec ses parents au camp de la société Olam Palm Gabon, à une vingtaine de kilomètres de Mouila, chef-lieu de la province de la Ngounié, a péri, samedi dernier, dans un bassin destiné à recueillir les eaux des canalisations situé non loin de la maison familiale. Des sources anonymes soulignent que le jour du drame, l'enfant et un autre gamin de

son âge sont allés jouer à quelques mètres de leur domicile. Mais Ange Guelor aurait quitté son compagnon pour s'amuser près de l'eau stagnante. Nos sources ne précisent pas, cependant, si l'enfant a glissé pour se retrouver dans la fosse, ou s'il y a plongé volontairement. Cependant, s'il y a eu chute, celle-ci lui aura été fatale, puisqu'il n'a pas pu remonter à la surface de l'eau. Une situation qui a alors amené son compagnon de jeu à alerter le voisinage, puis la mère qui, semble-t-il, se trouvait à la maison en ce début de week-end.

Ainsi, à l'issue des recherches dans la vase, le petit Ange Guelor a été sorti de l'eau boueuse, puis transporté au centre hospitalier régional de Mouila, avec l'espoir qu'il était encore en vie. Le corps médical n'a fait que constater son décès. Il faut souligner que c'est le deuxième élève, en l'espace de quelques semaines, que perd l'école publique de Mouila 1 A, dans les mêmes conditions. En effet, ce 2e cas de noyade intervient après la mort du petit Moïse Ndong, survenue dans une rivière de la banlieue du chef-lieu de la Ngounié.



COMMUNIQUE DE PRESSE

NSIA ASSURANCES & NSIA VIE ASSURANCES, informent leurs partenaires (fournisseurs de biens et services) que, conformément au référentiel de leur certificat ISO 9001/2008, une enquête satisfaction est conduite par le Cabinet JPRIM CONSULTING du 09 au 20/01/2017 afin de surveiller et mesurer la qualité de nos relations.

Nous comptons sur votre aimable collaboration

